



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La France dans le monde

Question écrite n° 19760

Texte de la question

M. José Evrard alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la perception de la France dans le monde. La France connaît une forme de rejet de la part d'un nombre grandissant d'états. Ce rejet est à mettre au compte des changements dans la politique étrangère française et dans la conduite de la diplomatie. A la reconnaissance des États souverains s'est substituée la reconnaissance des gouvernements. Il y a désormais les bons et les mauvais élèves de la planète selon Paris. Ce qui n'est pas sans rappeler les discours de présidents des USA qui classant le monde entre les forces du bien et l'empire du mal préparaient les guerres dont la planète souffre encore. La conséquence immédiate de ce changement s'est trouvée formulée dans le « droit d'ingérence » que se sont octroyés sans vergogne les ministres en charge. La reconnaissance des gouvernements, de par la vision à court terme qu'elle implique, peut conduire à toutes les dérives et aboutir, ce que l'on constate aujourd'hui, à mécontenter tous les états. Quels sont les états du conseil de sécurité de l'ONU qui partagent les vues de la France ? Les alliés traditionnels ? Les déclarations fracassantes de l'ambassadeur de France aux USA à propos de l'élection du président Trump et les obstacles français au Brexit resteront vifs dans les mémoires anglo-saxonnes. Qui dans l'Union européenne soutient une quelconque initiative française ? En ne considérant que la fidèle amie : l'allemande ; la réponse de la présidente du parti majoritaire aux propositions de Paris est sans ambiguïté : c'est non. Les relations de la France sont-elles bonnes au proche et moyen orient, avec l'Afrique ? C'est plus que discutable. Sans parler du Japon, son gouvernement tend un piège au président de la plus grande firme française, la régie Renault, pour l'embastiller. L'exécutif ne trouve rien à redire. On ne respecte même plus la France. Il lui demande s'il ne serait pas judicieux de revenir aux principes qui ont fait de la France, une puissance reconnue dans le monde.

Texte de la réponse

A un moment où nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les équilibres du monde et la façon de répondre aux défis auxquels l'humanité est confrontée, la France fait entendre sa voix et contribue à la recherche de solutions durables. Elle ne distribue pas de bons ou de mauvais points. La France, puissance d'équilibre, travaille avec tous ceux qui sont prêts à s'engager pour la construction d'un monde meilleur, un monde plus juste, en paix, et dans lequel les intérêts des générations futures ne sont pas sacrifiés pour des avantages de court terme. C'est le sens de l'engagement de notre pays dans la réponse à apporter aux grandes crises contemporaines, qu'il s'agisse de la crise climatique et environnementale, des crises de sécurité ou de la crise migratoire, pour ne citer que ces quelques exemples. Tout en défendant les intérêts de la France, tout en promouvant ses valeurs, dans le respect de ses principes et de son engagement européen, elle mobilise, avec ses partenaires européens, la communauté internationale autour de la défense du multilatéralisme, un mode de régulation des relations internationales qui confère une place à chacun, dans le respect de la règle de droit et de la souveraineté de chaque Etat. Le lancement, le 26 septembre dernier à New York, par la France et l'Allemagne, de l'Alliance pour le multilatéralisme, a démontré sa capacité à rassembler autour de ce projet puisque plus de près de 70 Etats ont participé à cet événement à un niveau ministériel, ce qui en a fait un des segments ayant connu la plus forte mobilisation de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies cette année.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19760

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2019](#), page 4606

Réponse publiée au JO le : [22 octobre 2019](#), page 9431